



Programme de formation

Formation des membres du CSE : Santé Sécurité et Conditions de Travail - Renouvellement mandat - 3 jours

Objectifs :

Maîtriser la nouvelle réglementation en santé, sécurité et conditions de travail suite aux ordonnances. Maîtriser les missions et le fonctionnement du CSSCT et du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail.

Assurer pleinement son mandat au sein de la CSSCT et du CSE en utilisant tous les moyens d'actions à disposition.

S'approprier les outils mis à disposition du CSSCT et du CSE pour bien mener sa mission.

Être capable d'analyser les situations de travail et d'évaluer les risques professionnels afin d'être force de proposition d'amélioration.

Être capable d'analyser les accidents et les incidents du travail.

Participer activement au développement de la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

Public concerné et prérequis :

Membres élus, titulaires ou suppléants, du Comité Social et Economique (CSE)

Membres de la CSST

Avoir suivi une formation initiale missions santé sécurité conditions de travail du CSE lors d'un précédent mandat.

Qualification des intervenants :

L'intervenante, consultante RH, est spécialisée en droit du travail et prévention des risques professionnels.

Plus de 20 ans d'expérience dans les domaines RH et de la prévention santé sécurité au travail.

Intervention dans des situations complexes, démarche d'expertise CSE suite à de fortes problématiques de prévention des risques psychosociaux (RPS).

Moyens pédagogiques et techniques :

La pédagogie employée s'appuie sur : La participation active des stagiaires Un apprentissage des méthodes et outils à travers des études de cas pratiques appuyé par l'expérience terrain en santé sécurité du formateur

Une approche centrée sur un fonctionnement constructif de l'instance du personnel (envie de progresser, culture du résultat...).

Supports pédagogiques : diaporama / étude de cas / quiz / échanges d'expérience.

Vidéo projecteur, tableau blanc ou paperboard

Supports remis à chaque participant : livret pédagogique.

Projétis Formation

15 rue des anciens combattants 44110 Châteaubriant

Tél. 02 40 28 60 57 – info@projetis.com

SARL au capital de 9100 € – RCS Nantes – SIRET 523 942 761 00025 – NDA 52440603444 Certificat Qualiopi : 03567



Programme de formation

Formation des membres du CSE : Santé Sécurité et Conditions de Travail - Renouvellement mandat - 3 jours

Durée, effectifs :

21 heures.

10 stagiaire(s).

Programme :

Jour 1 : analyser les situations de travail et les risques professionnels pour contribuer à l'amélioration des conditions de travail, et promouvoir l'action du CSE

Les aspects juridiques et réglementaires (ordonnances loi travail, loi santé, loi sur l'environnement 2021)

Rappel du Rôle, missions et fonctionnement du CSE / de la CSSCT

L'évaluation des risques professionnels (décret N° 2001-1016 du 05/11/2001)

Identification et évaluation des dangers et des risques.

Rédaction et mise à jour du document unique.

Plan d'actions.

Jour 2 : La prévention des TMS et la démarche ergonomique

Le compte Professionnel de Prévention

Qu'est-ce qui change selon l'ordonnance n°2017-1389 du 22 septembre 2017 ?

Les obligations de l'employeur.

Les six critères retenus : les activités en milieu hyperbare, le travail de nuit, le travail en équipes successives alternantes, le travail répétitif, l'exposition aux températures extrêmes, le bruit.

Le plan de prévention (décret N°92-158 du 20/02/1992)

La présence d'entreprises extérieures au sein de l'établissement.

Identifier les relations entre les entreprises utilisatrices et les entreprises extérieures.

Réaliser un plan de prévention.

Jour 3 : La prévention des RPS

Analyse des accidents du travail

La méthode et l'arbre des causes :

L'établissement des faits en enquête.

L'analyse des facteurs accidentels.

La hiérarchisation.

Les mesures préventives.

Les risques psychosociaux

De quoi parle-t-on ?

Les enjeux du risque psychosocial.

Projétis Formation

15 rue des anciens combattants 44110 Châteaubriant

Tél. 02 40 28 60 57 – info@projetis.com

SARL au capital de 9100 € – RCS Nantes – SIRET 523 942 761 00025 – NDA 52440603444 Certificat Qualiopi : 03567



Programme de formation

Formation des membres du CSE : Santé Sécurité et Conditions de Travail - Renouvellement mandat - 3 jours

Les grandes familles des RPS.

Les niveaux de prévention des RPS.

Modalités d'évaluation des acquis :

Questions orales ou écrites (QCM) et mise en pratique

Formulaire d'évaluation de la formation

Sanction visée :

Certificat de réalisation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Pas de matériel particulier

Délais moyens pour accéder à la formation :

La formation est programmée selon la demande du client

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

Pour une demande d'accessibilité aux personnes handicapées vous pouvez contacter : Mme
Annick Delaunay 02 40 28 60 57

Taux de réussite à la formation :

Les compétences attendues sont validées

Taux de satisfaction de la formation :

100% des participants sont satisfaits à très satisfaits de la formation

Projetis Formation

15 rue des anciens combattants 44110 Châteaubriant

Tél. 02 40 28 60 57 – info@projetis.com

SARL au capital de 9100 € – RCS Nantes – SIRET 523 942 761 00025 – NDA 52440603444 Certificat Qualiopi : 03567